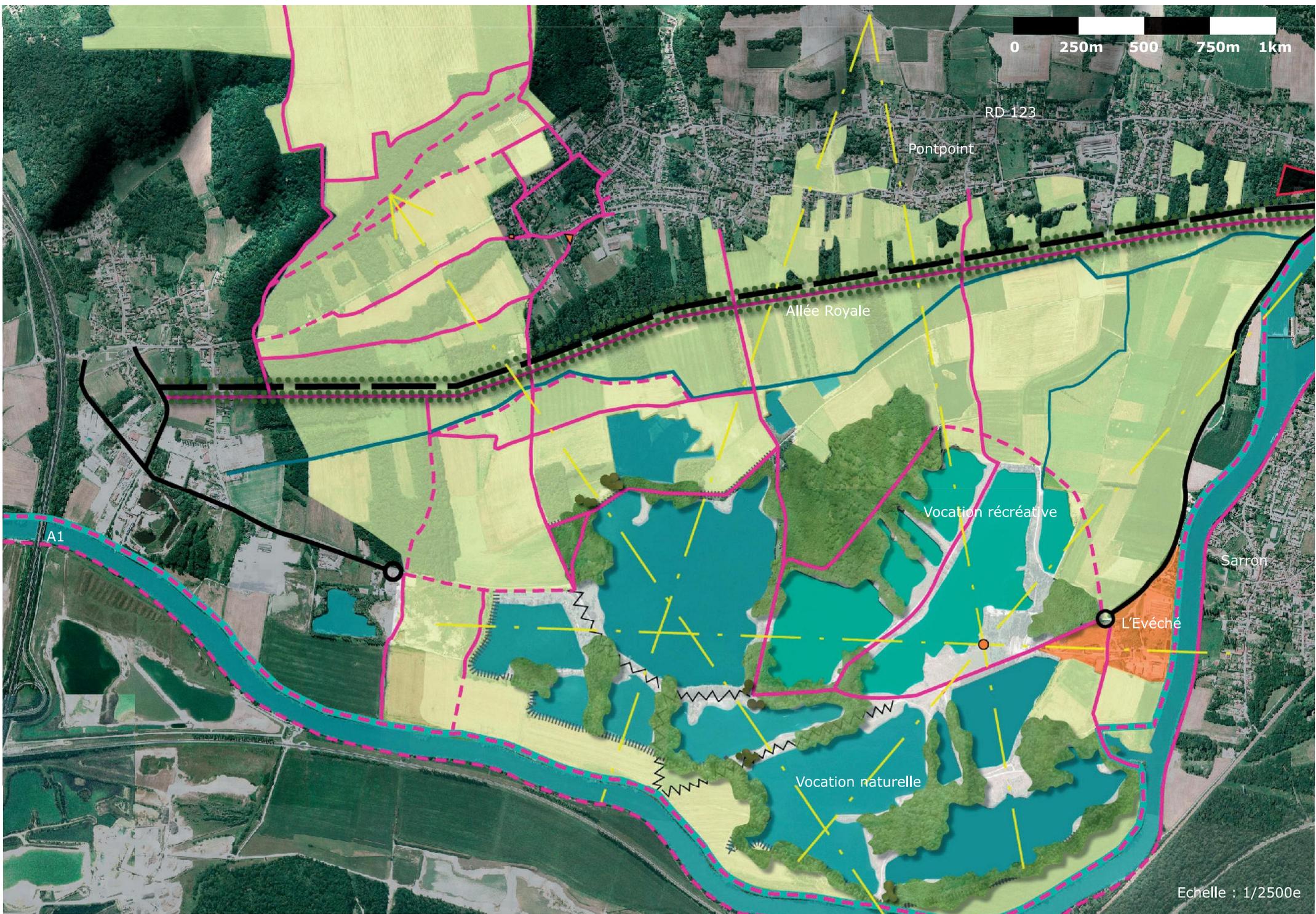


LA BOUCLE DE PONTPOINT



RD 123

Pontpoint

Allée Royale

Vocation récréative

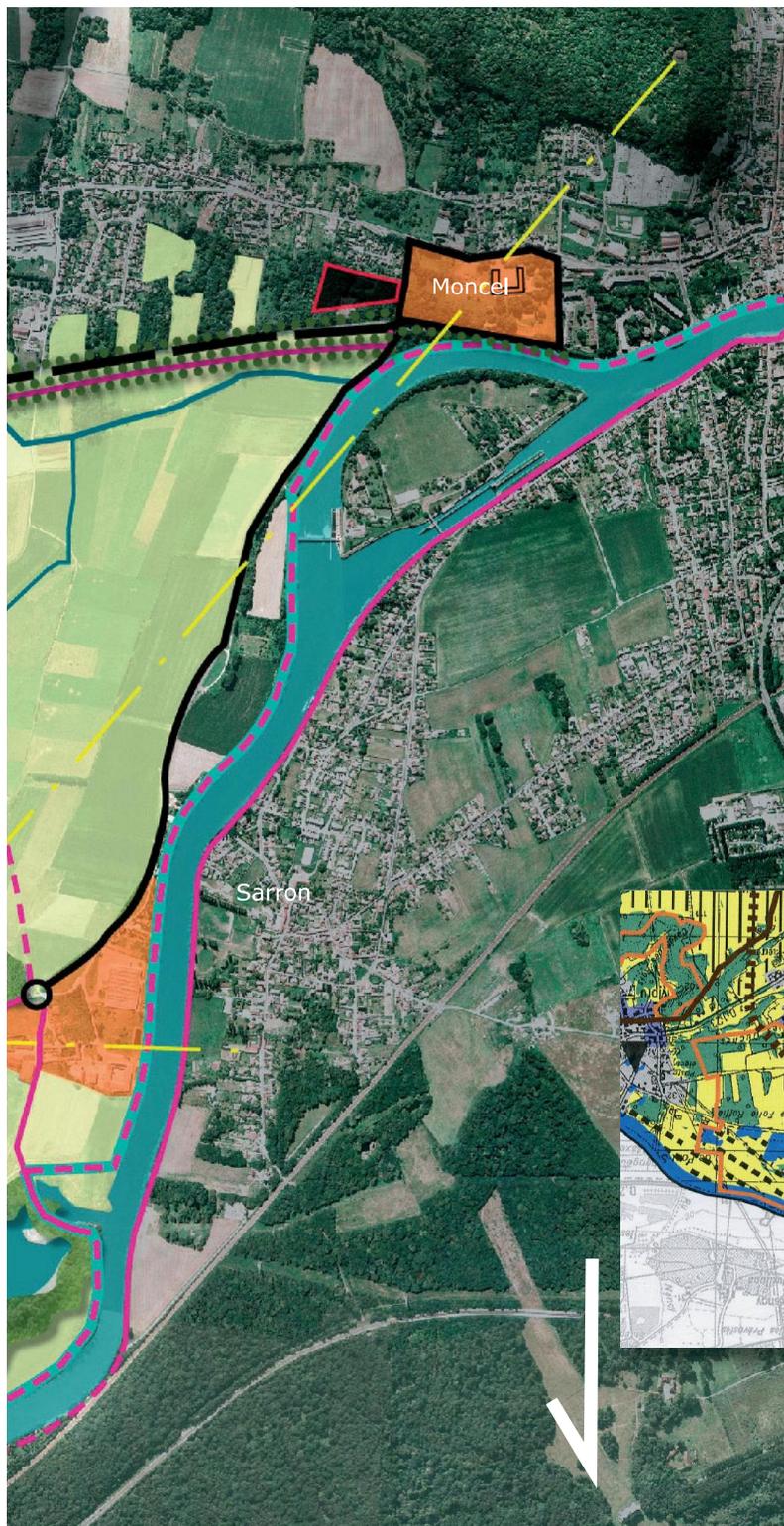
Sarron

L'Évêché

Vocation naturelle

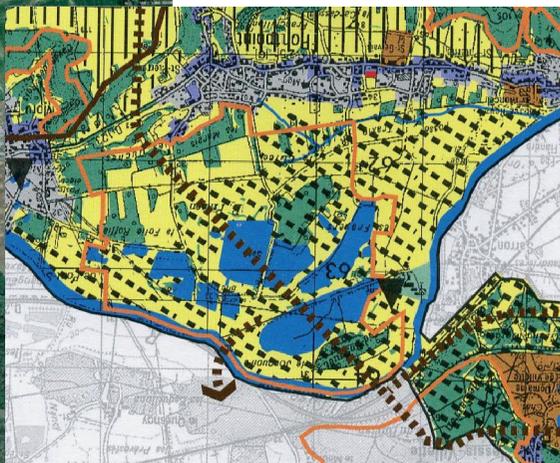
Echelle : 1/2500e

LA BOUCLE DE PONTPOINT



LÉGENDE

- chemins existants à créer
- Trans'Oise (projet) chemins à couper à la circulation
- franchissements à qualifier ou à créer
- voiries existantes
- voiries à créer
- digues
- axes de perspectives à créer
- points de vue
- alignements d'arbres à créer
- vergers à entretenir ou à créer
- éléments patrimoniaux à valoriser
- secteurs patrimoniaux à valoriser
- limite de l'extension urbaine à respecter
- limites urbaines à fixer (PLU) et à traiter
- traitement des limites en vergers
- urbanisation
- hydrographie
- zones humides rechercher la non fermeture des milieux
- ouvertures liées à l'agriculture à gérer ou à créer
- ouvertures liées aux prairies à gérer ou à créer
- boisements



Rappel : le plan de référence du PNR, indiquant les liaisons biologiques traversant les étangs (tirets marron) et l'espace de fond de vallée à gérer (tirets gris)

ACTIONS PROPOSÉES : BOUCLE DE PONTPOINT

Le plan d'actions proposé synthétise et coordonne plusieurs éléments programmatiques : une vocation naturelle renforcée, un paysage valorisé à l'occasion des travaux effectués dans le cadre du plan de gestion des crues, une vocation d'espaces récréatifs mis en relation avec l'abbaye de Moncel.

Des vocations réparties dans l'espace

- Ensemble de la boucle (hors surfaces construites ou celle des étangs) Evolution et encouragement vers une **agriculture de pâturages** afin de maintenir ouvert le fond de vallée, se substituant aux cultures et aux peupleraies.
- Une zone limitée d'**étangs récréatifs** au sud de la zone fédérés par l'**Evêché** répondant à différentes attentes : promenade, baignade, plages et pêche, sans loisirs motorisés, faisant l'objet d'un contrôle mutualisé, sans clôture de chaque étang, sans effet de privatisation, sans hébergement.
- au delà de ce secteur, les plans d'eau proches de l'Oise constitueraient des **zones naturelles**, à l'accessibilité limitée
- L'ensemble du périmètre dédié aux étangs serait **non motorisé**, exclusivement réservé aux déplacements doux : à pied, à vélo ou à cheval ...

Un système routier à revoir

- Suppression de la circulation routière dans le secteur des étangs par le déplacement vers le sud de la liaison routière, de sorte à ménager la tranquillité requise pour la nature et les différents usages des espaces.
- Aménagement de l'ancienne allée Royale menant à l'abbaye comme nouvelle voirie : itinéraire de substitution à la route des étangs, «délestage» de la RD123 arrivant à saturation et traversant des zones urbaines sensibles au bruit, élément de mise en scène et de valorisation touristique de l'abbaye du Moncel (reconnue pour sa valeur historique et architecturale).
- Deux accès seraient à maintenir mais en impasses
- > l'accès vers la ZAE à l'est
- > l'accès au lieu dit de l'Evêché à l'ouest

Des aménagements

- l'allée Royale devient une double piste pouvant accueillir différents flux, et traduit une mise en scène d'avenue.
- certaines digues construites par l'Entente Oise-Aisne (visant à créer un réservoir de retenues des crues aval) sont inscrites dans un réseau de promenades

Un schéma de liaisons douces

- un parcours de «marche-pied» sur les berges de l'Oise
- un parcours de promenade sur les berges des étangs, mais chemins supprimés dans la zone «naturelle»
- connexions transversales à établir avec l'allée Royale
- connexions entre les espaces publics de Pontpoint et cette zone de promenade.

L'aménagement des berges

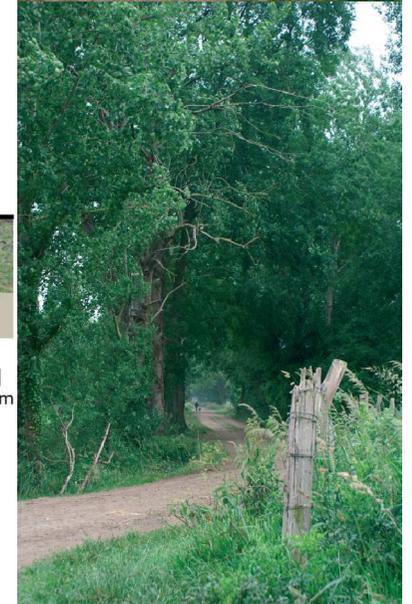
- à l'occasion de l'abaissement des niveaux des étangs
- un profilage plus doux des berges est à prévoir afin qu'une végétation plus riche puisse s'y développer
- l'instauration de «plages» à certains endroits
- des zones de baignades : par plages ou par pontons de baignades.
- des plantations à organiser selon le schéma des perspectives visuelles, lui-même associé aux points de vue existant sur les coteaux environnants.

Une indispensable coordination

Ces propositions peuvent constituer la plate-forme d'un programme d'aménagement, mais n'ont pas été débattues avec tous les partenaires du site. Elles nécessitent un approfondissement programmatique concerté.



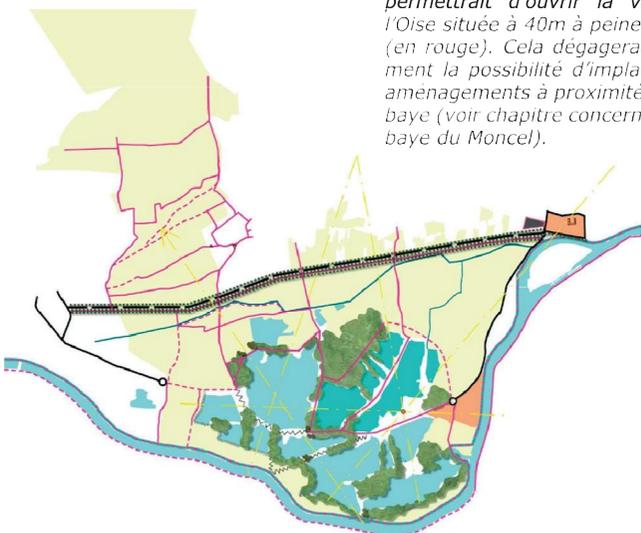
L'ancienne allée Royale depuis la route menant au Fond de Ramboure.
 Les parcelles en lanières boisées pourtant étroites s'accrochant de part et d'autre à l'Allée Royale bouchent le paysage de la Boucle de Pontpoint.
 Des pâtures offriraient la possibilité d'un entretien facile de larges zones ouvertes, pouvant dégager des perspectives inédites.



Proposition d'aménagement de l'allée Royale
 L'itinéraire permettrait de pacifier Pontpoint et la zone des étangs, tout en redonnant toute sa valeur à un axe historique en lien avec l'abbaye du Moncel. Une voirie autos serait doublée par uniste «liaisons douces».



L'allée Royale débouchant sur l'enclos de l'abbaye du Moncel. Dégager les boisements latéraux permettrait d'ouvrir la vue vers l'Oise située à 40m à peine au nord (en rouge). Cela dégagerait également la possibilité d'implanter des aménagements à proximité de l'abbaye (voir chapitre concernant l'abbaye du Moncel).



coupe de principe d'aménagement
des berges des étangs de la boucle
de Pontpoint



ancien niveau

niveau surbaissé



suppression de
la végétation
de fermeture

mise en scène des
vues sur le plan
d'eau



*Profil de berge sur
digue existante de-
puis l'île aux Prêtres,
amené à être remodé
dans le cadre de la
gestion des crues.
Son terre-plein pour-
rait être réutilisé
pour la promenade.*



*Ferme de l'Évêché : cette grande bâtisse repé-
rée comme élément du patrimoine architectural
pourrait devenir l'accueil de la zone de détente
et le point d'arrivée de l'accès en impasse.*

*La vocation natu-
relle prend le pas
sur les ambiances
industrielles de ces
anciennes sablières,
notamment
lorsque des oiseaux
viennent y trouver
refuge et lorsque la
végétation prolifère
rapidement.*



La route des étangs dont la circulation pourrait être mise à l'écart en raison de l'incompatibilité d'un trafic et clôtures avec la vocation naturelle et piétonne des étangs. La route attire les pratiques de loisirs motorisées, sans lien avec l'ambiance de vaste site naturel.



La route pourrait également s'arrêter en impasse au niveau de la zone d'activité économique de Moru dont les usages ne concordent pas avec les activités liées aux étangs.



Des ouvertures précieuses entre les parcelles en lanières boisées regardant vers Pontpoint au second plan et la forêt d'Halatte en arrière plan.
 La présence de parcelles agricoles en lisière de la forêt dégage une bande lumineuse soulignant le relief et valorisant le coteau couronné de bois.
 Ci-contre, le traitement de la limite urbaine par des motifs agricoles (vergers et champs) permet un passage de qualité en douceur vers une zone pavillonnaire de Pontpoint.
 De plus, la présence d'un patrimoine architectural restauré et entretenu renforce cette image qualitative de la ville.



La pâture des chevaux associée à un verger offre l'image d'un paysage rural vivant, permettant d'entretenir un fond de vallée parfois très humide (présence de nombreux canaux de drainage).
 Un rideau de peupliers écrase l'échelle du relief boisé d'Halatte.

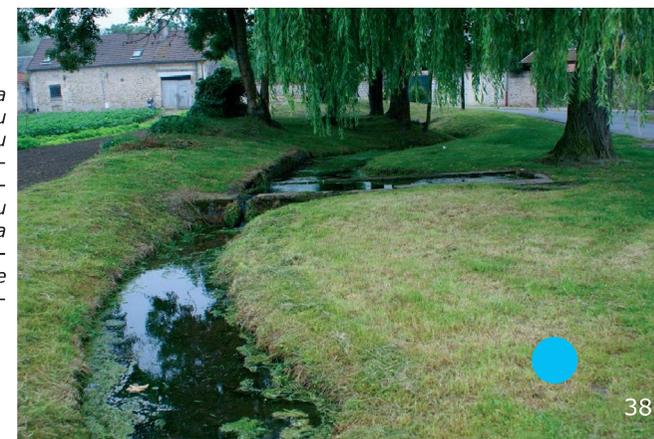


La RD123 axe de Pontpoint.
 Un patrimoine de qualité borde cette route très fréquentée que la déviation vers l'Allée Royale permettrait de soulager.



Les chemins de l'eau :
 des espaces publics en ville ...
 articulés canaux de drainage agricoles
 ... et aux étangs

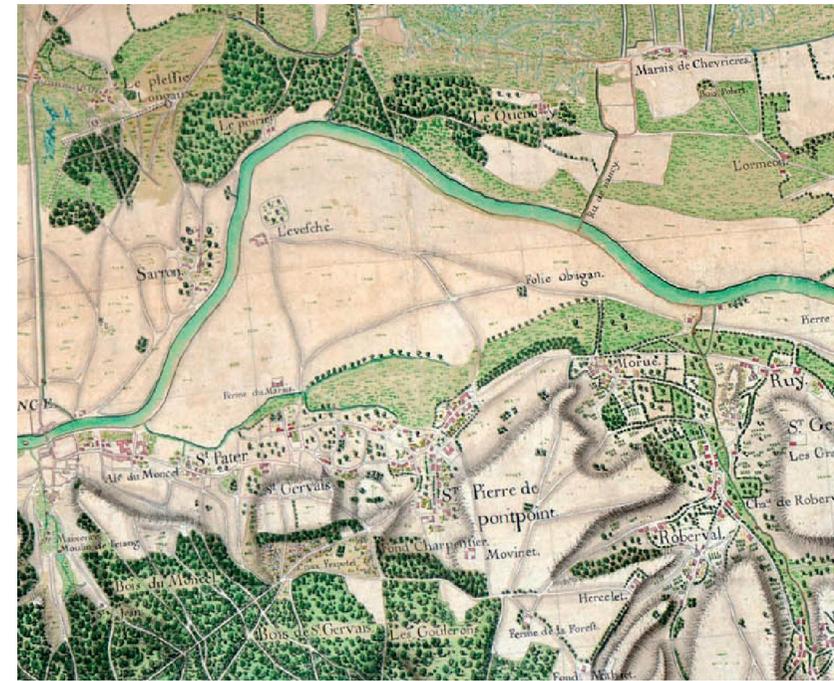
Espace ouvert au public autour d'un lavoir



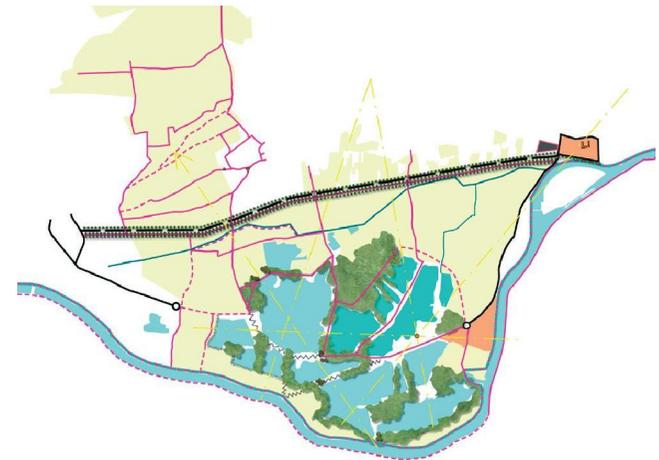
La simplicité de la mise en scène du cheminement de l'eau sur une place publique (à l'est de Pontpoint, à proximité du gymnase) renforce la délicatesse de l'intervention et l'ambiance bucolique qui s'en dégage.



L'abbaye du Moncel présente de nombreux attraits touristiques et culturels : architecture, paysage, archéologie dans un site privilégié entre l'Oise et Halatte. Elle se trouve à l'articulation du centre ville de Pont-Sainte-Maxence et de Pontpoint. Elle constitue également la pointe ouest de la boucle de Pontpoint, à l'articulation avec les secteurs urbains et pourrait condenser l'arrivée des cheminements doux. Ce potentiel remarquable mérite d'être valorisé (voir propositions) afin de répondre aux problématiques citées précédemment.



La carte de la Capitainerie permet de comprendre les liens d'espace qui unissent la boucle de Pontpoint (alors entièrement pâturée) à l'abbaye de Moncel.



LE RU DU POIRIER

LE RU DU POIRIER, OUVERTURES

objectifs :

Proposer un cheminement alternatif à la D13 et RD1017 reliant les unités habitées d'Houdancourt, Bazicourt et Saint-Martin-Longueau.

Rendre accessibles des pans de paysages méconnus et difficilement accessibles des bords du ru du Poirier et conforter une continuité de paysage des Marais de Sacy aux marais d'Houdancourt.

Préserver les grandes étendues cultivées en les offrant au regard. Proposer une promenade ponctuée par une grande diversité de paysage.

Multiplier les potentialités touristiques, les organiser autour de la structure de l'eau du territoire de la CCPOH. (confluence entre le ru du Poirier et la Frette en relation aux étangs de Villette)

Faciliter la compréhension de la géographie du paysage dans un objectif de préservation.

actions :



Ru du Poirier création d'un mail en sous bois : éclaircissement sur une largeur de 25m permettant la pénétration de la lumière et la régénération de la végétation tapissante.



Ouvrir des vues et rendre ponctuellement accessibles les scènes de paysage humide autour des mares des Laiches

Cheminement champêtre le long du ru de la Contentieuse vers Bazicourt.



Cheminement en frange de lisière et requalification/éclaircissement permettant des points de vues sur les champs.



Réserver une ouverture visuelle généreuse en entrée de ville de part et d'autre de la RD1017,

Limiter les hauteurs arborées, Requalifier le franchissement en faisant l'hypothèse de balcons sur les marais de Sacy à l'ouest et à l'est vers les bois de Boursaults.



LE RU DU POIRIER, UN CHEMIN D'EXPLOITATION PANORAMIQUE

Le chemin entre Houdancourt et les bois des Boursaults, peut être considéré comme un chemin panoramique. Il propose des vues au lointain :

- la plaine d'Estrée et le grand Fresnoy au nord
- le Mont Pagnotte au sud,
- à l'ouest un enchaînement d'étendues cultivées détournées par un très beau dessin de lisières.



ouverture vers le nord, Houdancourt et la montagne du Grandfresnoy



A l'ouest, l'étendue du plateau agricole



Vue vers le sud et le mont Pagnotte

objectifs :

Proposer une continuité de cheminements, traversant une grande variété de paysages : milieux ouverts sur les horizons et milieux intimes des sous bois.



3



4

actions :

Préservation du chemin d'exploitation existant en connexion avec les allées forestières du bois des Boursaults.

LE RU DU POIRIER, SEQUENCE DU MAIL




fenêtres libérant des points de vue sur le paysage humides des mares des Laïches, préservation du milieu naturel aménagement d'une halte.



Extrémité est du mail sur chemin forestier

objectifs :

Proposer une promenade confortable dans le paysage très resserré du bois des Bour-saults.
Mettre en scène et permettre l'accessibilité aux abords du ru du Poirier.

actions :

Ouverture d'un mail en sous bois :

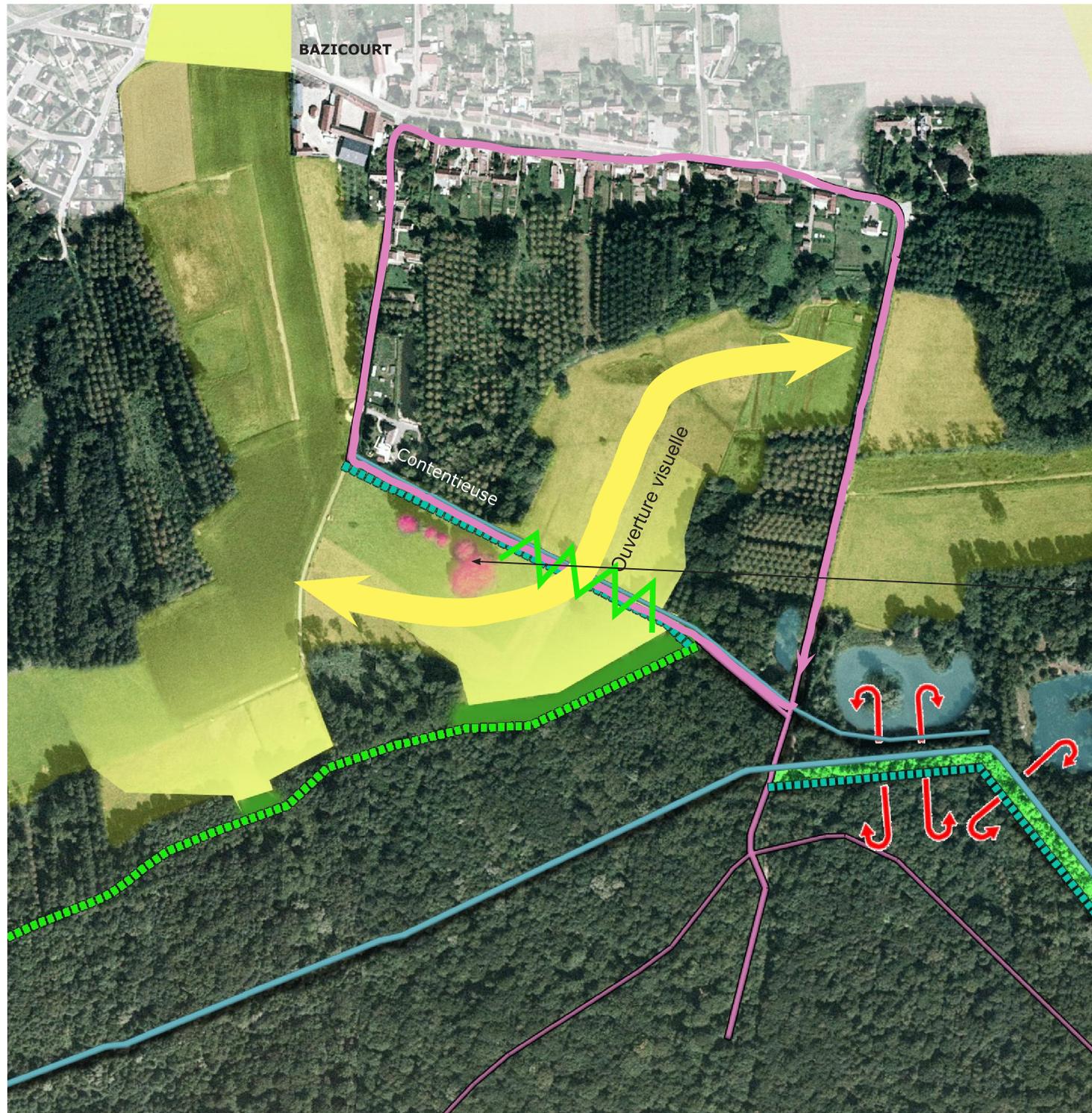
Eclaircissement des sujets à hautes tiges.
Abattage des arbustes sur une largeur de 25ml permettant la pénétration de la lumière et la régénération de la végétation tapissante.
Cheminement libre dans une atmosphère de clairière, ambiance de jardin en sous bois.
Renforcement du sol par apport de grave compactée sur allée pour cycles et chevaux.



44 Le mail, largeur du sous bois éclairci : 25ml

ru du Poirier

LE RU DU POIRIER, SEQUENCE CHAMPETRE



Cheminement en bord du ru de la Contentieuse dans les bois des Boursaults



Cheminement en bord de ru de la Contentieuse dans paysage champêtre



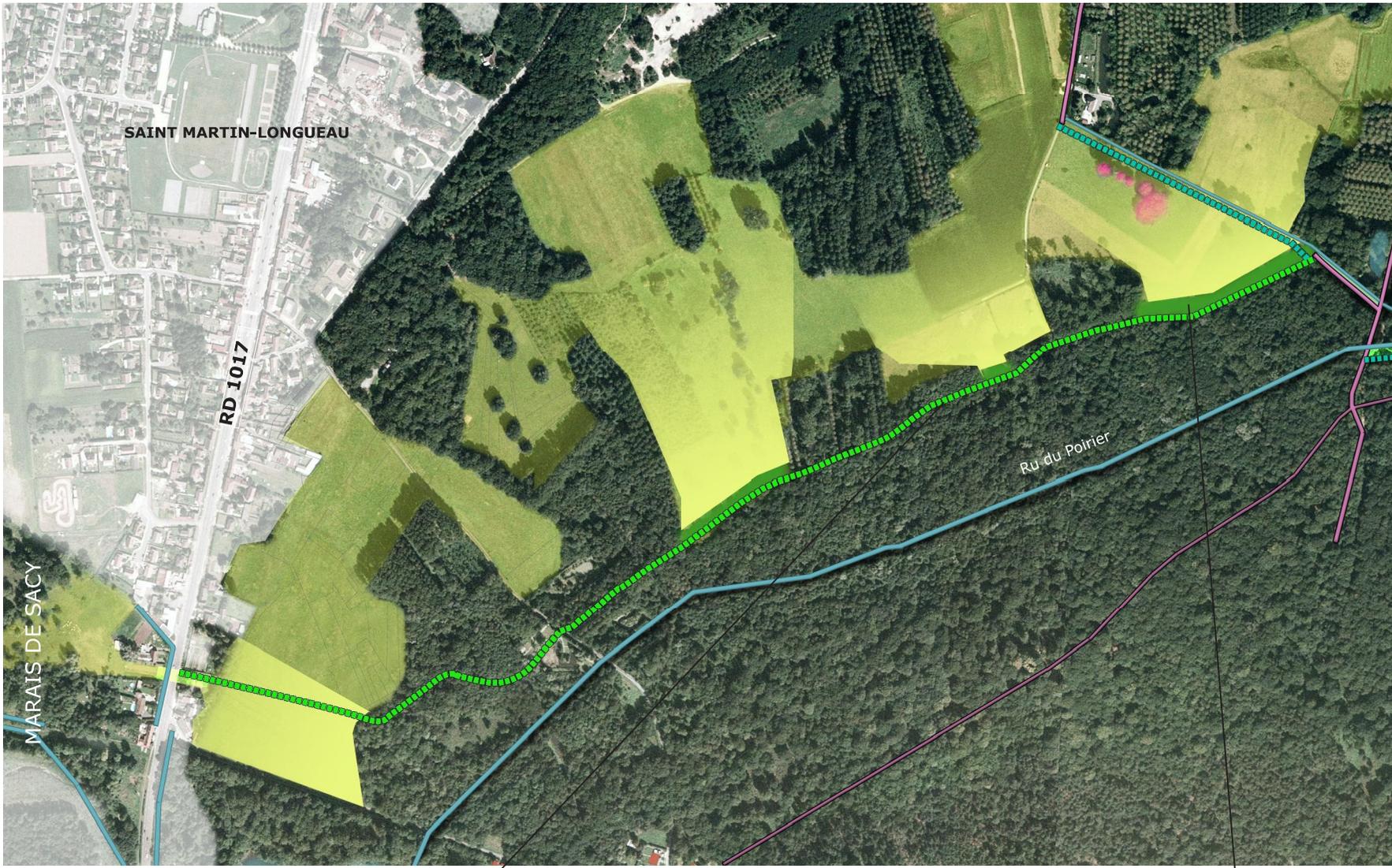
Bosquet, motif du paysage paturé

-  Chemin à créer
-  Chemin porté par l'eau à créer
-  Eclaircissement de la lisière
-  Tour de ville
-  Continuité des espaces cultivés

actions :

Préservation et entretien de l'allée plantée depuis l'église. Création d'une sente en bord de la Contentieuse au sud de Bazicourt jusqu'au chemin vicinal est. Cette continuité de cheminements propose pour les habitants de Bazicourt une promenade qui a la qualité d'un tour de ville. Eclaircissement important de la lisière entre les deux anses cultivées, ouvertures des visuelles au lointain..

LE RU DU POIRIER, CHEMINEMENT EN LISIERE



actions :

Création d'un cheminement reliant le ru de la Contentieuse, affluent du ru du Poirier, au ru de la Froide.

Deux positions du cheminement par rapport à la frange de lisière.

Un cheminement intérieur ; futaie proposant un ensemble d'échappées visuelles vers des anses cultivées aperçues à claire voie des troncs.

Un cheminement extérieur ; futaie, de plein pied avec les champs.

Préservation du très beau dessin des lisières qui découpent et sculptent l'espace agricole.

Requalification /éclaircissement/entretien de la lisière permettant des transparences avec les espaces agricoles et découpe de fenêtres permettant des points de vue.

Réserver une ouverture visuelle généreuse en entrée de ville de part et d'autre de la RD1017, limiter les hauteurs arborées, requalifier le franchissement en faisant l'hypothèse de balcons sur les marais est et à l'ouest sur les marais de Sacy,

- Chemin à créer
- Chemin porté par l'eau à créer



cheminement intérieur lisière



cheminement extérieur lisière

LE RU DU POIRIER, RECAPITULATIF DES ACTIONS CONCERNANT LES BOISEMENTS

